

Garantir, prévenir et agir sur la qualité de vie au travail dans le secteur musical

Objectifs :

Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux liés aux risques psychosociaux (RPS)
Définir et clarifier les concepts et les approches en matière de prévention des risques psycho-sociaux dans le secteur musical
Identifier les facteurs de risques de son entreprise ou de son équipe
Identifier le rôle des dirigeants et managers face aux RPS et comment déceler auprès des salariés les signes physiques et psychologiques d'une souffrance au travail
Identifier et mettre en œuvre des actions de préventions et de qualité de vie au travail

Programme détaillé :

Définir et clarifier les concepts et les approches en matière de prévention des risques psycho-sociaux dans le secteur musical

Introduction : La question du travail en lien avec les enjeux de santé publiques et économiques, les notions philosophiques et sociales du travail. Identifier les spécificités du secteur de la musique (spectacle vivant, musiques enregistrés, management environnement et contexte -socio-économique, organisation mixte et équipe projet, les différentes approches managériales)
Métier passion et affect, un moteur à motivation et à explosion

Identifier et définir ce que recouvre les différents termes ; RPS, souffrance au travail, Harcèlement moral, harcèlement sexuel, manipulation, surcharge mentale, Burn out, qualité de vie au travail, bien être, épanouissement professionnel, les violences sexistes ...

Etablir les différences entre les risques et les troubles psycho-sociaux en lien avec les organisations et les conditions de travail ainsi que leurs conséquences sur les organisations.

Définir et clarifier le cadre juridique en matière de prévention des risques psychosociaux (obligations réglementaires et les textes applicables, rôles du CSE ...)

Appréhender les différentes approches managériales et RH pour des actions de prévention

Lister les ressources existantes (Réseau prévention santé, fédération et syndicat d'employeur de la musique, les agences nationales d'amélioration des conditions de travail ...)

Identifier le rôle des dirigeants et managers face aux RPS et comment déceler auprès des salariés les signes physiques et psychologiques d'une souffrance au travail. Lister et déterminer les actions pour prévenir les RPS (Document Unique, management fondé sur la reconnaissance et le relationnel, le rôle des ressources humaines ...).

Identifier et clarifier le rôle, la fonction et les missions du manager (positionnement et posture relationnelle) en lien avec des situations de souffrance au travail et de risques psychosociaux

Identifier les principes de discriminations et de bouc émissaire dans les organisations

Transmettre aux managers des outils sur la gestion du stress, l'écoute et la communication, la conduite du changement...

Accompagner et préparer à des entretiens les managers confrontés à la souffrance de leurs collaborateurs

Repérer et déceler objectivement dans les organisations et auprès des salariés les signes et les réalités d'une souffrance au travail dans une entreprise ?

Comment réagir et que faire face à une situation de souffrance des membres de son équipe ou de son entreprise ?

En tant que dirigeant ou manager, comment se préserver et se protéger pour être efficace dans l'accompagnement de salariés et des équipes en situation de souffrance.

Identifier et mettre en œuvre des actions de préventions et de qualité de vie au travail

Mettre en place des groupes d'analyse de pratique pour les managers et les dirigeants

- Quel est l'intérêt des groupes d'analyse de pratique
- Comment les cadrer et les animer
- Comment préconiser des actions pour donner suite aux groupes d'analyse de pratique

Lister et déterminer les actions pour prévenir les RPS (Document Unique, management fondé sur la reconnaissance et le relationnel, le rôle des ressources humaines ...).

Quelles actions de prévention collective préconiser : approche autour des organisations de travail (Quelles actions, pour quels objectifs, Comment faire évoluer les organisations de travail, Sensibilisation, groupes de paroles, formations... : quels sont les outils efficaces)

Publics concernés : responsable et manager d'équipe, responsable ressources humaines, dirigeant d'entreprise de la filière du spectacle vivant et de la musique enregistrée

Prérequis : Expérience d'encadrement et ressources humaines, fonction avec des missions de prévention santé et de qualité de vie au travail

Durée : 3 jour(s) soit 21 heures

Coût : 500,00 net (pas de tva sur les formations)

Fréquence : une à deux fois par an

Effectif : maximum de 12 stagiaires

Formateurs : Marc Bouchet, expert en prévention des risques psycho-sociaux (DREETS/IPRP), en organisation et en gestion des ressources humaines

Modalités d'évaluation : quizz, études de cas, mises en situation

Etude de satisfaction et d'impact : bilans à chaud et à froid

Attestation, certificat : Attestation d'assiduité

Modalités pédagogiques et moyens techniques : présentiel, exposés, présentations, vidéoprojections, documentation et supports papier

Ouvrage fourni avec la formation : //

Informations complémentaires : Cours enrichi sur plateforme ENT

Public en situation de handicap : Si vous êtes en situation de handicap et/ou que la formation nécessite des aménagements spécifiques, merci de le préciser dans le formulaire de préinscription dans la case concernée et/ou de vous manifester auprès de notre référent handicap par mail : formations@cnm.fr ou par téléphone au 01 83 75 26 00

Financement : dispositif de financement : <https://cnm.fr/dispositifs-et-financement-de-la-formation/>

Délai d'accès : selon liste d'attente, prévoir minimum un mois si demande de financement. Clôture des inscriptions 7 jours avant la date d'ouverture de la formation

Page web de la formation : <https://cnm.fr/formations/garantir-prevenir-et-agir-sur-la-qualite-de-vie-au-travail-dans-le-secteur-musical/>

Date de dernière mise à jour de cette page : 14/06/2022